



## **Interview du coordinateur de campagne « Non au Discours de Haine », Monsieur Menno ETTEMA**

***Bonjour, Pouvez-vous vous présenter ainsi que la structure et le service pour le quel vous travaillez ?***

Le Conseil de l'Europe est une organisation internationale fondée en 1949 pour défendre et promouvoir les droits de l'homme, la démocratie et l'état de droit. Le Conseil est plus connu pour la Convention européenne des droits de l'homme et la Cour européenne qui veille à son application. Mais le Conseil est actif aussi dans plusieurs autres domaines, y compris la jeunesse avec deux centres européens de la jeunesse (à Strasbourg et à Budapest) ou le Fonds européen de la jeunesse. J'anime la campagne contre le discours de haine depuis 2013 mais je suis surtout en charge du programme d'Education et formation du Service de la jeunesse.

***Depuis plusieurs années maintenant, vous avez lancé la campagne « Non au discours de Haine ». Quel est son objectif ?***

La campagne contre le discours de haine a été lancée à l'initiative des représentants de la jeunesse au Conseil de l'Europe qui voulaient attirer l'attention sur les menaces à une culture des droits de l'homme sur Internet en affirmant cet espace à la fois virtuel et réel comme un espace public qui doit être régi par les mêmes valeurs que tout autre espace public d'interaction sociale. Les premiers buts de la campagne demeurent donc la promotion des droits de l'homme en ligne et la prise de conscience que le discours de haine n'est pas une fatalité, n'est ni normal ni acceptable, parce que c'est une menace à une culture des droits de l'homme et de la dignité.

***Vous avez choisit de poursuivre la campagne qui devait initialement s'arrêter. Pourquoi ?***

La raison est objective : le Comité des Ministres, représentant les membres du Conseil de l'Europe, en a décidé ainsi parce qu'il a été convaincu que la campagne a un rôle à jouer dans la prévention de la radicalisation et l'extrémisme violent menant au terrorisme. Ceci est vrai, même si ce n'était pas notre objectif principal au départ. Cette décision a fondamentalement été motivée, par la prise de conscience, que les acquis des trois premières années de campagne - sensibilisation aux problèmes de discours de haine - doivent être approfondis et que nous avons le devoir d'atteindre un public plus vaste pour que les résultats soient consolidés.

***Tous les pays membres du COE y participent ils ? Sous quelle forme ?***

A ce jour presque tous les états membres se sont engagés sur la campagne. Il y a vraiment très peu d'états membres qui ont décliné l'invitation à mettre en place une campagne nationale ; ceci parce que c'est une campagne nécessaire. Évidemment, chaque état est libre de mener une campagne plus ou moins profonde et d'y dédier plus ou moins de ressources. Malheureusement, la plupart des états optent pour le plus d'impact avec un

minimum d'investissement, ce qui ne réussit pas tout le temps. Nous avons donc d'excellents exemples de réussite et d'impact mais aussi des contributions plus symboliques où l'on a l'impression que c'est une campagne «secrète». Cela dit, tous les partenaires et collègues dans les campagnes nationales font tous preuve d'un engagement exceptionnel. Ce qui est essentiel pour rassembler des jeunes et surtout des jeunes activistes pour les droits de l'homme.

### ***Comment est-ce que les animateurs en France peuvent participer à cette campagne ?***

Nous espérons que la campagne en France soit bientôt lancée officiellement également. Les informations que nous possédons sont positives, mais la confirmation officielle n'a pas encore été annoncée. Cependant, la campagne est ouverte à tous. Il n'y a donc aucune raison pour un animateur, jeune activiste ou militant de ne pas s'engager (avec ou sans) coordination nationale en France.

Voici quelques exemples d'engagement et de soutien :

- Poster un message photo sur la plateforme de la campagne [www.mouvementnonalahaine.org](http://www.mouvementnonalahaine.org)
- Signaler tout discours de haine présent en ligne dans l'Observatoire contre le discours de haine : <http://www.mouvementnonalahaine.org/hate-speech-watch>
- Créer un groupe de soutien de la campagne en utilisant les logos et slogans de la campagne
- Mettre en place des activités de sensibilisation et d'éducation, telles que celles proposées dans le manuel «Connexions».

### ***Quel est le support pédagogique qui est le plus apprécié par les animateurs et pourquoi ?***

«Connexions» est le meilleur outil pédagogique pour combattre le discours de haine. Tout d'abord parce que c'est (pratiquement) le seul outil qui a été conçu en vue de la campagne et qu'il traite du discours de haine dans toute sa spécificité et sa complexité. De plus, c'est un manuel basé sur l'éducation aux droits de l'homme, ce qui veut dire qu'il permet de traiter des questions de discours de haine dans le contexte plus vaste de la dignité humaine et des droits universels, inhérents à chaque personne. Nous n'avons pas forcément besoin d'une nouvelle approche pour faire face au discours de haine : mis à part les questions techniques liées au droit à la liberté d'expression (rappelons-nous qu'il n'y a jamais de liberté d'expression sans limites !) l'essentiel des compétences, des valeurs et des attitudes repose sur l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme. Toute personne a droit à la dignité et on ne peut pas prévaloir de ses propres droits humains pour violer les droits des autres. Les enfants et les jeunes comprennent cela assez facilement, il faut seulement contextualiser l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme et engager les jeunes dans les réponses à donner. Ils savent les trouver et aussi les appliquer ! Encore une fois, c'est une question de compétences et de confiance.

### ***Comment des enseignants en France peuvent ils participer à cette campagne ?***

Ce n'est pas difficile ! Tout simplement en passant une vidéo de la campagne et en invitant des classes à la commenter (10 minutes suffisent). Après quoi, on peut engager un débat avec les élèves sur ce qu'ils estiment important et débattre sur ce que devrait être le mouvement contre le discours de haine, ce que l'on devrait et on ne devrait pas faire dans cette campagne. Le plus important c'est d'engager les élèves dans la réflexion sur la campagne. En partant de là, tout est potentiellement positif et source d'apprentissage.

### ***Quel est le support pédagogique qui est le plus apprécié par les enseignants et pourquoi ?***

Sur le site internet : [www.mouvementnonalahaine.org](http://www.mouvementnonalahaine.org) il est possible de consulter et télécharger le manuel « Connexions ». Il est aussi possible de visionner des vidéos telles que la vidéo officielle de la campagne ou l'excellente animation sur le discours de haine créée par les « No Hate Ninjas ». Enfin, la plateforme internet regorge d'exemples d'action, même si beaucoup sont en anglais.

### ***Y a t-t-il un contact, des ressources auxquels les « éducateurs au sens large peuvent accéder ?***

Encore plus simple : rejoindre le mouvement avec une photo-message :

<http://www.mouvementnonalahaine.org/join-the-movement>

### ***Un dernier message que vous souhaitez transmettre à nos lecteurs ?***

La campagne est aussi un excellent outil d'engagement citoyen pour relier les jeunes à travers l'Europe et le monde. Elle concerne des problématiques que les jeunes comprennent, hélas, trop bien. Il faut leur donner de la place et les inviter à créer leur propre campagne. Tout le monde est le bienvenu !



**MOUVEMENT  
CONTRE LE  
DISCOURS  
DE HAINE**